

Le temps, c'est l'agent! Être + participe passé : structure prédicative et référence aspecto- temporelle

Autor(en): **Evrard, Ivan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **66 (2002)**

Heft 261-262

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400048>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE TEMPS, C'EST DE L'AGENT!
ÊTRE + PARTICIPE PASSÉ:
STRUCTURE PRÉDICATIVE
ET RÉFÉRENCE ASPECTO-TEMPORELLE⁽¹⁾

La littérature sur le participe passé (désormais p.p.) français rappelle constamment l'ambiguïté de nature qui habite cette forme: il «participe» du verbe et de l'adjectif (voir Wilmet, 1999). L'ambiguïté n'est jamais aussi cruciale que quand le p.p. est construit avec *être*, où elle différencie deux structures syntaxiques: *copule + adjectif* ou *auxiliaire + verbe*.

La communication de Denis Creissels au 3^e Colloque Chronos (Creissels, 2000) aborde la question sous l'angle de l'«aspect» (lecture processive *vs.* résultative). Nous avons été conduit à la réexaminer sous cet angle également, mais combiné d'une part à une réflexion sur la valeur sémantique de l'élément verbal *être* et d'autre part à une prise en compte – selon nous, indispensable – de la construction du verbe concerné (soit la *diathèse*, dans son acception la plus large)⁽²⁾.

Au départ de la dizaine d'exemples qui suivent (dont beaucoup sont repris à Wilmet, 2000) et inspiré par la théorie des auxiliaires de Damou-

(1) La présente contribution est le texte remanié de notre communication au IV^e colloque Chronos, présentée également au groupe C.L.U.B. (Cercle de Linguistique des Universités de Bruxelles) lors de sa journée de travail commune avec le Département de Linguistique française de l'Universiteit Gent. Je tiens à remercier ici tout particulièrement Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck pour leurs remarques éclairées.

(2) Notre intention première pour la présente recherche était d'étudier l'ensemble des faits de morpho-syntaxe de la référence aspecto-temporelle liés aux variations diathétiques en français. Hormis les remarques fréquentes sur l'interprétation générique seule possible ou non des tours médio-passifs (p. ex. Riegel *et al.*, 1994: 442; Ruwet, 1972: 95; Mélis dans Mélis *et al.*, 1985: 115 sv.) ou de semblables considérations sur l'acceptabilité de certains tours impersonnels en lecture événementielle déterminée (Willems dans Mélis *et al.*, 1985: 170 sv.), les grammaires et travaux consultés à ce propos évoquent tous le problème de l'interprétation aspectuelle de passifs tels que *Les carottes sont cuites*. D'où notre choix de restreindre notre propos à la question des valeurs de *être* + p.p., mais en l'inscrivant dans le cadre plus large que nous dessinons ici.

rette et Pichon (désormais DP) ainsi que par leur théorie du p.p. et celle de Gustave Guillaume (désormais GG), nous tâcherons de proposer une valeur unique du point de vue syntaxique et sémantique pour la structure *être* + p.p.

- (1) Le ciel est bleu
- (2) La mer est salée / La poire est sucrée
- (3) La jeunesse est enfuie / Pierre est évanoui
- (4) Je suis blessé
- (5) Je suis estimé
- (6) Le vaisseau est aluni
- (7) Je suis sorti
- (8) La maison s'est bâtie
- (9) Les enfants se sont tus
- (10) Elles se sont lavées

De (1), exemple-témoin d'une construction indiscutablement attributive, à (10), où c'est indubitablement un «passé» que marque la forme composée en *être*, on passe sensiblement plusieurs étapes, dont celle des formes dites «passives».

Une première ligne de partage intervient entre (5) et (6), où l'on passe d'un procès référé dans le présent à un procès référé dans le passé (à tout le moins si l'on admet pour (6) une lecture comparable à la seule possible dans *Le vaisseau est aluni à 5h46 GMT* et si l'on exclut pour (7) la *lectio difficilior* résultative). La valeur aspecto-temporelle globale de la forme (où les concurrences possibles entre *être* et *avoir* peuvent s'avérer éclairantes) sera notre première variable.

De (2) à (8), l'effet de sens résultatif s'amenuise autant que croît l'effet de sens processif. Il faudra donc considérer également cette variation, fort parallèle à première vue avec celle de l'implication du sujet dans le procès dénoté par le participe. Le lien de l'une à l'autre passera par la valeur temporelle propre du participe passé.

Mais nous partirons de la valeur sémantique générale de *être*, que nous voulons unique pour tous les emplois dont nous traiterons ici. Elle donnera à notre raisonnement l'assise d'une constante.

1. *Être* auxiliaire, *être* copule

Comme le montrait déjà Willems (1969), il n'est pas de grammaire du français qui omette *être* dans sa liste des verbes auxiliaires. On reste parfois cependant devant le peu d'explications que livrent la très grande majorité des théories de l'auxiliarité quant à la grammaticalisation de ce

verbe: il constitue en quelque sorte le degré zéro de l'auxiliarité, l'auxiliaire axiomatique. Ainsi, Benveniste (1960) va-t-il jusqu'à donner le sens plein de *être* «exister» comme récupéré, au-delà d'une altération qui avait conduit le lexème de l'expression d'une existence à celui d'une identité, par l'expression, si l'on veut, d'une identité récursive.

Le plus souvent, les emplois de *être* sont déclinés depuis ce sens plein jusqu'à ses emplois d'auxiliaires du «passé composé» en passant par ses emplois comme copule. Le statut de *être* dans les formes verbales passives, copule ou auxiliaire, n'est envisagé qu'en regard de l'interprétation résultative et/ou processive de phrases comme (4) ou (5). Wilmet (2000) prend le parti – explicitement défendu comme parti pris, sans qu'aucune des questions liées à ce choix ne soit évincée – de la copule pour toutes les formes de la «voix passive». Nous le suivrons non seulement pour le passif, mais plaiderons même pour cette lecture dans tous les autres emplois grammaticaux de *être*.

Cette valeur de copule, quelle est-elle? Comme le dit Benveniste, de la valeur pleine de *être* marquant une existence, il y a glissement vers le marquage d'une identité. Identité du sujet avec une autre entité, ou avec une propriété. DP décrivent aussi le processus de grammaticalisation de *être* copule comme minimal (§ 1606):

(...) le sentiment linguistique conçoit, – et ceci, semble-t-il depuis un temps immémorial – l'existence comme la possibilité de recevoir des attributs. Le verbe *être* a donc naturellement le rôle de copule. Le verbe *être*, dans ce cas, n'apporte en quelque sorte que sa pure puissance nodale.

Ils parlent plus loin (§ 1607) de «syndèse», soit l'expression de la «consubstantialité» de deux substances ou d'une substance et d'une qualité. Retenons ces deux traits: syntaxiquement, *être* exerce sa seule «puissance nodale»; sémantiquement, il exprime la «consubstantialité».

Pour nous, dans tous ses emplois, *être* révèle explicitement la relation prédicative. Les variations perçues à l'interprétation seront conséquences du mode de validité de cette relation prédicative explicitement marquée (les exemples (11) à (13) sont de DP: § 1619):

- de (1) à (3), la validité de la prédication est immédiate: la relation n'est donnée comme vraie qu'en stricte coïncidence de l'état prédiqué avec le moment repérable conformément à la morphologie du verbe;

(11) Il faut toujours quelqu'un à la maison pour garder le petit, mais puisque Paul est rentré, je peux sortir.

- en (4) et (5), la validité de la prédication est à déduire de son établissement: la relation n'est vraie qu'au terme impliqué du procès de sa constitution – (4) = *J'ai été blessé*, voir plus loin – ou que par le parcours de ce procès – (4) = *Mes souliers me blessent* et (5), voir DP: § 1609;

(12) Le mobilier de paille est rentré tous les soirs du jardin par le domestique.

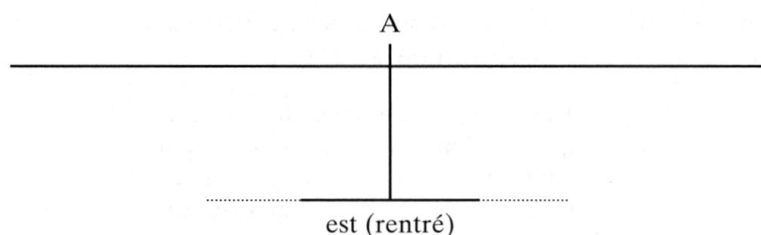
- de (6) à (10), la validité de la prédication n'est plus soumise à sa vérification immédiate ou processive: la relation n'est donnée comme vraie que par «rémanence» – DP: § 1621 —, *id est* par le seul fait d'avoir été vraie⁽³⁾.

(13) Paul est rentré cette nuit à quatre heures du matin.

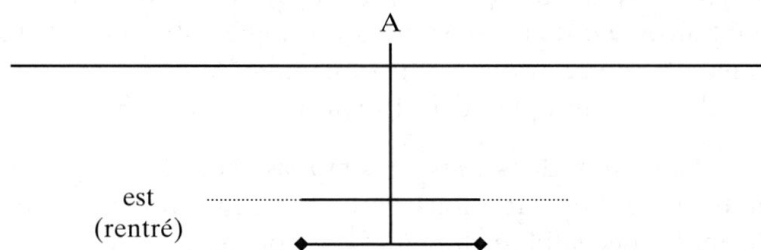
2. Être et avoir été: faits présents, faits passés

Traduites en termes de référence aspecto-temporelle, les variations de (11) à (13) se laissent représenter par les schémas suivants (où A figure l'actualité, le moi-ici-maintenant du locuteur – voir Wilmet 1998²: §§ 373 et 449):

(11')

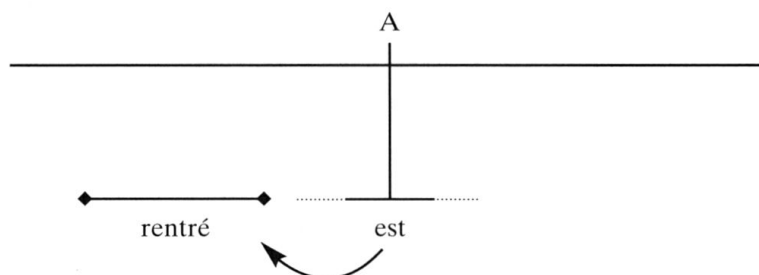


(12')



(3) Le caractère totalement subjectif de la validité de la relation prédicative telle qu'établie ici (elle ne peut être assumée que du point de vue de l'énonciateur) justifie, pour un emploi rangé généralement dans les emplois auxiliaires d'*être*, l'hypothèse de l'«acception égocentrique» posée par DP (§ 1604) à la base de leur théorie de l'auxiliarité, dont – rappelons-le – nous nous sommes largement inspiré pour la présente réflexion.

(13')



Ces schémas illustrent bien la ligne de partage que nous plaçons entre (5) et (6) dans la suite de nos exemples.

Dans la théorie de DP, c'est le rôle sémantique du sujet grammatical qui explique le recours à *être* plutôt qu'à *avoir* pour exprimer cette référence au passé. GG rejoint cette explication par la voie morphologique.

Pour DP en effet (§ 1172), le p.p. (qu'ils appellent «patiental») a toujours pour support le patient du procès qu'il dénote. Les verbes, généralement qualifiés d'«intransitifs», qui en français font leur antérieur avec *être*, ont cette caractéristique que le sujet est au moins autant patient qu'agent du procès qu'ils dénotent (§ 867 et § 1611)⁽⁴⁾.

GG est moins tranché dans son explication. Pour lui, *avoir* est par essence l'auxiliaire de l'antérieur du présent et *être*, celui de la voix. Le sous-système correspondant est reproduit par le tableau suivant (GG, *Leçons*, 7, 132):

(14)

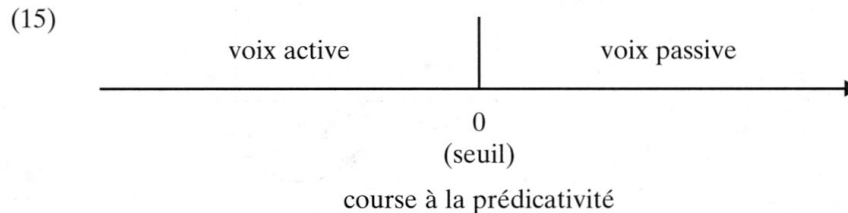
	aspect immanent premier ⁽⁵⁾	aspect transcendant second
voix active	<i>aimer</i>	<i>avoir aimé</i>
voix passive	<i>être aimé</i>	<i>avoir été aimé</i>

La transitivité d'un verbe est définie en conséquence comme l'existence des quatre positions dans sa morphologie. Si l'une d'entre elles est

(4) Relevons à cet égard l'intéressant constat (à vérifier cependant) que le français «conçoit toujours une substance qui *subit* le phénomène» (§ 863). La présence en surface d'un syntagme exprimant l'agent imposerait donc une structure de phrase marquée, contrairement à l'idée généralement admise que l'actif, forme considérée comme plus neutre que le passif, présente le sujet du verbe comme agent du procès.

(5) Nous reviendrons plus bas (4.) sur cette qualification d'«aspect» pour distinguer le «présent» (= «aspect immanent premier») de son «antérieur» (= «aspect transcendant second»).

bloquée, le verbe est intransitif: il en va ainsi (*id.*: 136-137) pour *courir - avoir couru* ou pour *arriver - être arrivé*. Le «tenseur binaire» correspondant est le suivant (*id.*: 139):



Les verbes du type *courir* restent tout entiers dans la voix active. Les verbes du type *arriver*, par contre, donnent à l'antérieur du présent la forme de la voix passive. Il y a donc introduction de passivité dans la voix active, sous couvert du passage à l'antérieur. C'est pour GG une survivance de la déponence latine. Elle justifie l'appartenance de ces verbes à la «voix mixte».

Examinant les cas d'alternance *être/avoir* pour de mêmes verbes, DP ajoutent au rôle sémantique du sujet un élément d'ordre aspectuel à l'explication du choix de l'auxiliaire. De leurs exemples, comme toujours nombreux et dont beaucoup ne sont pas reconnus par la grammaire normative, on peut retenir les suivants:

- (16) Pense donc qu'il y a sept ans que nous *sommes emménagés* là-bas. (Mme A, en 1912 – DP: § 1611)
- (17) Il se rappelle toutes les rues où j'*ai demeuré*. (Mme GO, le 3 août 1933 – DP: § 1616)
- (18) M. le Prince *est demeuré* auprès du roi. (Mme de Sévigné, lettre du 15 juin 1675 – DP: § 1616)
- (19) Vraiment, nous *sommes montés* tout ça? (Mme EJ, le 23 septembre 1929 – DP: § 952 et § 1639)
- (20) Hier, il *avait monté* la tour Eiffel. (Mme SC, le 31 janvier 1933 – DP: §§ 1638-1639)

et pour l'explication (DP: § 1639):

il y a tendance à employer *être* quand on a en vue le terme du phénomène; à *avoir*, conviennent au contraire les cas où l'on n'envisage le phénomène que comme réalisant par sa durée une sorte d'accumulation d'effet. Schématiquement, on pourrait dire que *cucurrit in hortum* se dira volontiers: «il *est couru* dans le jardin», tandis que *cucurrit in horto* se rendra plutôt par: «il *a couru* dans le jardin».

Si on le complète par l'information que prononcé en 1912, l'énoncé de (16) concerne un domicile occupé de 1905 à 1909, il dénote donc un terme statique, où *avoir* aurait correspondu à une vision dynamique. De

même en (17), le sens «habiter» de *demeurer* pose-t-il un intervalle processif, inexistant en (18) où *demeurer* signifie, comme l'affirment DP, «continuer à être». (20), enfin, explique l'état de fatigue du mari médecin de Mme SC, épuisé par toutes les marches qu'il avait dû gravir au cours des visites de sa journée, tandis que (19) dénote au terme de son parcours l'ampleur d'une «ascension unique», exprimée par un complément aux dehors trompeurs d'objet (DP donnent «tout ça» comme un type particulier d'objet interne n'instaurant pas de véritable rapport avec le sujet du verbe, véritable agent-patient de la structure intransitive).

Cette explication rejoint – de l'aveu des auteurs eux-mêmes – le critère donné pour le choix de l'auxiliaire par GG (qui n'examine cependant pas les cas d'alternance), soit la «nature du parfait» des verbes concernés. Plutôt que «dirimant» comme le «parfait» des autres verbes, le «parfait» des intransitifs de type *partir* est «intégrant». C'est-à-dire que si, par exemple, j'interromps l'action de *marcher* dans *je marche*, quel que soit le moment de cette interruption, je peux dire *j'ai marché* – on a là un parfait *dirimant*; à l'inverse, pour être en mesure de produire *je suis parti* – parfait *intégrant* –, on ne peut interrompre le procès de *partir* dans *je pars* avant qu'il n'ait atteint son terme.

La distinction est déterminée au niveau du lexique. C'est l'*Aktionsart* des grammairiens allemands. Si l'on admet pour définition de l'aspect la formule suivante (Wilmet, 1998²: § 386):

Soit un procès quelconque, exprimé par un verbe (...), allant d'un *terminus a quo* (α) à un *terminus ad quem* (ω).

La totalité des informations touchant le pôle α (avec ses antécédents liés $< \alpha$), le pôle ω (avec ses conséquents liés $> \omega$) et l'intervalle α - ω intéressent l'aspect.

la question qui se pose ici est de savoir si le procès dénoté par le lexème verbal confond (aspect statique) ou distingue (aspect dynamique) les pôles α et ω , puis, dans le second cas, s'il suffit qu' α ait été franchi pour que le procès atteigne sa plénitude (aspect dynamique imperfectif), ou s'il faut mener le procès jusqu'au terme ω (aspect dynamique perfectif).

Pour notre propos, la nature temporelle du p.p. explique la pertinence de la question.

3. *Mangé, marché, sorti*: du temps et de la prédication

Dans sa conception, qui organise les formes du verbe français autour de la seule notion de temps, GG distingue les modes par la représentation du temps qu'ils permettent. Division en trois époques (un présent sépare

un passé d'un futur) à l'indicatif, complémentarité de deux orientations (l'une imposant l'après à l'avant, l'autre projetant par réaction l'avant vers l'après) au subjonctif, les modes quasi-nominaux (infinitif, participe en *-ant* et participe passé) n'offrent qu'une limite de conversion de l'inaccompli en accompli (*Leçons*, 7: 29 et *passim*):

(21)

Infinitif	inaccompli	↓ (-)
	accompli	
Part. <i>-ant</i>	inaccompli	↓ (-)
	accompli	↓ (+)
Part. passé	inaccompli	
	accompli	↓ (+)

Le p.p. y trouve en tant que tel – contre la tradition grammaticale qui ne considère que les participes «complets» actif, *ayant mangé*, ou passif, *étant mangé* – une valeur temporelle propre.

Mais la limite, également formelle en ceci que, situé à la marge du système verbal, ce sous-système passe du «pour ainsi dire pas encore vraiment verbe» (l'infinitif qui calque ses fonctions sur celles du nom) au «pour ainsi dire déjà plus vraiment verbe» (le p.p., qui ne trouve plus de fonction à proprement parler verbale – comme le participe en *-ant* dans la structure gérondive, *en mangeant*), fait du p.p. la «forme morte» du verbe et lui impose de s'associer à un auxiliaire pour fonctionner comme verbe.

C'est la particularité de la *prédicativité* du participe passé. Celle-ci est triple quand il s'agit des formes composées marquant l'antérieur du présent (*Leçons*, 7: 121):

- prédicativité immédiate, correspondant à une «incidence récurrente au sujet»⁽⁶⁾; Dans *je suis sorti*, le rapport en cause est celui du sujet au verbe.
- prédicativité médiata, correspondant à une «incidence précurrente à l'objet»; (...) c'est le cas dans *j'ai fini* où ce qui est fini est la chose entreprise.

(6) L'incidence est, dans les théories guillaumiennes, le rapport syntaxique correspondant à la relation sémantique d'un apport à son support.

- prédictivité absolue, correspondant à une «incidence statique [du participe] à lui-même»;

Dans *j'ai marché*, (...) c'est cette nullité de l'attache prédictive qui constitue, si l'on va au fond des choses, le caractère intransitif [du verbe actif.

On rejoint bel et bien la question de la structure sémantique de la phrase, de la construction du verbe, dans ses rapports au sujet grammatical et aux autres actants. On rejoint par la même occasion la valeur de «patiental» accordée par DP au p.p., mais remise en perspective et complétée encore par une correspondance des emplois adjectivaux du participe passé. En synthèse, on a (*Leçons*, 7, 161):

(22)

voix active		voix passive		p.p. adj.
A	B	C	D	E
aimer	avoir aimé	être aimé	avoir été aimé	aimé

a) un participe passé verbal actif, de position B et de composition B; soit B/B, lequel participe est invariable;

(23) J'ai mangé une pomme / J'ai marché

b) un participe verbal passif premier, de position C et de composition identique C; soit C/C. C'est celui qu'on a dans:

(5) Je suis estimé (= on m'estime)

c) un participe passé verbal passif second, de position D et de composition identique D; soit D/D. C'est celui qu'on a dans:

(4) Je suis blessé (= on m'a blessé = j'ai été blessé)

d) un participe passé adjectif passif, de position E, dont le comportement est exactement celui d'un adjectif. La composition de ce participe est C ou D.

Exemple pour C:

(24) Un homme estimé

Exemple pour D:

(25) Un homme blessé

e) un participe passé adjectif actif, de position E et de composition B, dont le comportement diffère très peu du participe passé verbal actif, de position B et de composition B. Dans la langue actuelle, la différence, purement cinétique, consiste en ce que le participe passé adjectif actif est récurrent et s'accorde avec l'objet antéposé au groupe verbal; tandis que le participe passé verbal actif est précurrent et invariable.

(26) La pomme que j'ai mangée

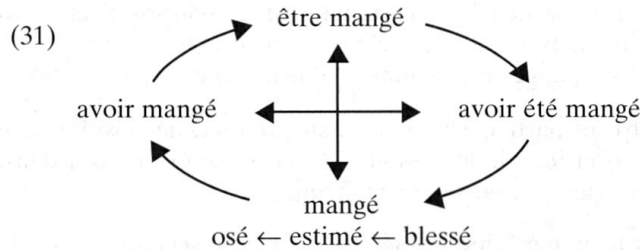
À quoi il faut ajouter, d'après les exemples suivants, traités par GG lui-même comme des cas marginaux d'emplois «moyens» du p.p. (*Leçons*, 7: 147):

- (27) Un homme osé (= un homme qui ose)
 (28) Une personne entendue (= une personne qui s'entend à ce qu'elle fait)

un participe passé adjectif actif de position E et de composition A, qui a – comme E/C-D – le comportement exact d'un adjectif et qu'on rapprochera de ces exemples-ci repris respectivement à DP et à Wilmet (2000: 267):

- (29) Un mélange fragile à chaque seconde *palpité* de l'être avec le néant. (Caudel, *Le Soulier de Satin*, III, 8 – DP: § 1172)
 (30) une théorie loin *cherchée*, le journal *parlé*, un ramoneur *juré*, un fils *dégénéré*, un homme *réfléchi*, un taxi *stationné* au coin de la rue.

La combinaison de la voix, du marquage de l'antérieur et de la prédictivité verbale ou adjectivale du participe livre donc le schéma circulaire suivant:



La boucle est bouclée, mais ajoutons cette remarque, faite par GG à propos de la différence entre E/C et E/D, et qui nous amène, du rapport sémantique entre le p.p. et les actants du noyau verbal, à la dernière étape de notre réflexion, soit l'opposition de lectures résultatives et/ou processives pour les structures *être* + p.p. (*Leçons*, 7: 143):

Je suis blessé évoque un état résultatif. *J'ai été blessé* évoque davantage l'événement duquel découle le résultat, qui est la blessure. (...)

La forme antérieure constitue donc un «au-delà de la passivité» (*ibid.*). La lecture résultative pose donc la lecture processive comme antérieure, en même temps qu'elle réduit la part d'agentivité qui accompagne la réalisation du procès.

De l'accompli du p.p. à la forme globalement antérieure en passant par les lectures résultative ou processive des phrases, il y a lieu de resituer clairement maintenant où se jouent les questions de temps dans nos exemples.

4. Être et être devenu: temps du dehors, temps du dedans...

Si l'on voulait se remémorer nos schémas (11') à (13') ainsi que la définition de l'aspect reprise à Wilmet, l'on acceptera volontiers que ne ressortisse au «temps» proprement dit que le repérage par rapport à A de la forme finie du verbe (soit, dans nos exemples, l'«auxiliaire»). Dans tous les cas, ce «temps du dehors» a été ici le présent.

C'est l'accompli du p.p., tel que nous le présentions plus haut, qui produit l'effet de référence au passé dans *Je suis sorti*, par exemple. La forme entière présente par conséquent le procès comme ayant atteint le pôle ω . Elle ressortit donc à l'aspect, «temps du dedans», «temps impliqué» (parvenu en l'occurrence à son terme) par le déroulement même du procès dénoté par le verbe. Cet aspect, que GG appelle «transcendant» ou «extensif» (voir aussi Wilmet 1998: § 402), est lié à la réalisation en composition de la forme verbale entière.

La propension à représenter comme distincts ou non les pôles α et ω du procès qu'il dénote peut être, pour un verbe donné, enregistrée en lexique: c'est ce que nous appelions à la suite de Wilmet l'aspect sémantique statique ou dynamique. De même pour la nécessité, imposée ou non, de parcourir l'intégralité de l'intervalle posé par l'aspect dynamique afin d'atteindre la plénitude du procès (aspect dynamique perfectif ou imperfectif).

La lecture résultative rend statique un procès dont l'aspect dynamique est ramené à l'antérieur. Ni fait de lexique (fait de *langue*), ni fait de morphologie (également fait de *langue*), elle ramène, d'une validité processive, la valeur de *être* à sa validité objective. De là, l'ambiguïté cruciale entre les formules *être* + p.p. = «auxiliaire» + «verbe» ou «copule» + «adjectif». C'est un fait de *discours*, plus ou moins favorisé par les caractéristiques aspectuelles en langue du lexème verbal.

En effet, *devenir*, par exemple, qui fait son aspect extensif en *je suis devenu*, verbe perfectif, ne permet pas l'ambiguïté. *Je suis devenu* implique forcément que l'on ait atteint un pôle ω donné. Par contre, *blessé*, qui fait son antérieur en *j'ai blessé*, permet l'ambiguïté. *J'ai blessé* permet de poser l' ω à n'importe quel moment du «temps impliqué», mais il est posé. Dès qu'il s'agit de *je suis blessé*, l'accompli du p.p. se réalise soit une fois l' ω posé (lecture résultative et validité objective de la prédication explicite), soit dès l' α seul franchi (lecture processive et validité correspondante de la prédication explicite).

Une fois de plus, le rapport avec la relation sémantique du sujet au verbe apparaît.

5. *Être* un continuum: conclusion

Au réexamen de nos exemples, nous pouvons maintenir un constat: l'objectivité ou la subjectivité énonciative de la prédication explicite marquée par *être* (qui inclut l'aspect «immanent» ou «transcendant»), l'aspect statique ou dynamique en discours (lecture résultative ou processive – respectant ou non les propriétés aspectuelles en langue des lexèmes verbaux) et la répartition sémantique des rôles patient/agent dans le chef du sujet syntaxique du verbe, ces trois variables progressent de concert.

(2) La mer est salée / La poire est sucrée

(3) La jeunesse est enfuie / Pierre est évanoui

Pour (2) et (3) en effet, la relation prédicative explicite en *être* est objective, référence est faite à des faits présents. Le caractère accompli du p.p. est à ce point radical qu'on peut l'assimiler à un adjectif et que même un rapport comme celui qu'on peut tisser entre *je suis blessé* et *j'ai été blessé* n'est pas envisageable. La lecture processive est exclue et même le rôle patient du sujet en est réduit à sa plus simple expression grammaticale, celle de support syntaxique à la prédication.

(4) Je suis blessé

(5) Je suis estimé

Pour (4) et (5), la relation prédicative marquée par *être* avec le p.p. accompli est posée alors que le procès menant à son établissement n'a pas nécessairement atteint son terme. La référence objective à des faits présents rejette la lecture processive à l'antérieur (4) ou le terme ω validant *in extremis* une prédication objective pour *être* n'a pas été franchi, (4) et (5). Le support syntaxique de la prédication ne souffre en aucun cas de se voir adjoindre le moindre soupçon sémantique d'agentivité.

(6) Le vaisseau est aluni

(7) Je suis sorti

Pour (6) et (7), la relation prédicative marquée par *être* a ceci de subjectif que le terme du procès menant à son établissement peut avoir été totalement dépassé. La référence objective à des faits présents rejeterait la lecture processive à l'antérieur, mais il peut être fait référence en lecture processive à un fait passé (*Le vaisseau est aluni à 5h46 GMT*). La comparaison avec les énoncés *Le train est arrêté* vs. *Le train s'est arrêté*⁽⁷⁾,

(7) Cet exemple m'a été soufflé par Dominique Willems.

qui désambigüisent la représentation des faits, indique que dans le cas d'une référence à un fait passé, une part d'agentivité peut être associée sémantiquement au support de la prédication.

- (8) La maison s'est bâtie
- (9) Les enfants se sont tus
- (10) Elles se sont lavées

(8), (9) et (10) imposent évidemment l'interprétation subjective de la relation prédicative explicite en *être*. Il ne peut y être vu qu'une référence à des faits passés et la lecture processive est seule possible. Comparé à *La maison a été bâtie* ou plus clairement encore à *La maison est bâtie*, le caractère processif de (8) impose de considérer une part non négligeable d'agentivité dans le chef du support syntaxique de la prédication (agentivité presque neutralisée, certes, par sa valeur lexicale d'inanimé). Le recours au réflexif en position clitique s'avère pour ainsi dire nécessaire à la confirmation *a posteriori* de son rôle patient. Ce réflexif reste aussi difficilement analysable en (9), mais il prend finalement seul en charge le rôle patient sous (10), le dédoublement en coïndexation du sujet grammatical discriminant finalement les rôles sémantiques. De la confirmation à la coïndexation formelles, en passant par la non-discrimination, c'est cette possible ambiguïté des rôles sémantiques qui explique le recours à *être*, radicalement subjectif, pour la formation de l'antérieur du présent des verbes dits «pronominaux» (DP: §§ 1622-1625 et GG, *Leçons*, 7: 177-179). En contrepartie, nous observons que le rôle sémantique agent de moins en moins contestable au sujet grammatical restreint d'autant la possibilité de considérer le fait dénoté comme n'appartenant pas au passé: nous en tirons le mauvais calembour que nous avons donné pour titre à cette contribution.

Nous aurons donc montré une subtile proportion en continuum entre les trois paramètres de la valeur énonciative de *être*, des valeurs aspecto-temporelles en discours de la forme verbale en *être*+p.p. et du rôle syntaxico-sémantique de son support. Suit immédiatement la question de la hiérarchie à établir des différentes valeurs aspecto-temporelles à ce critère syntaxico-sémantique: comment sortir – s'il y a lieu – des circularités qui s'installent des unes à l'autre? Nous n'avons pas trouvé de réponse à ce stade de nos travaux.

Bibliographie

- Benveniste, E. (1960), «'Être' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques», *Bulletin de la Société de Linguistique*, LV; repris dans Benveniste, E. (1966), 187-207.
- Benveniste, E. (1965), «Structure des relations d'auxiliarité», *Acta Linguistica Hafniensa*, IX (1), 1-15; repris dans Benveniste, E. (1974), 177-193.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard.
- Benveniste, E. (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, Paris, Gallimard.
- Boone, A. – Joly, A. (1996), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris-Montréal, L'Harmattan.
- Creissels, D. (2000), «L'emploi résultatif de être + participe passé en français», *Cahiers Chronos*, 6, 133-142.
- Damourette, J. – Pichon, E. (1911-1933), *Des mots à la pensée. Essai de Grammaire de la Langue française*, Paris, D'Artrey.
- Douay, C. – Roulland, D. (1990), *Les mots de Gustave Guillaume. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage*, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2 – Laboratoire du CERLICO.
- Gaotone, D. (1997), *Le passif en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Grevisse, M. – Goosse, A. (1986¹²), *Le bon usage. Grammaire française*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Guillaume, G. (1938), «Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes», *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 39, 5-23; repris dans Guillaume, G. (1969), 73-86.
- Guillaume, G. (1969), *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, G. (1987), *Leçons de linguistique*, vol. 7 (1946-1947), Lille – Québec, Presses de l'Université de Lille – Presses de l'Université Laval.
- Mélis, L. – Tasmowski, L. – Verluyten, P. – Willems, D. (1985), *Les constructions de la phrase française. Invitation à une réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel, le causatif*, Gand, Communication & Cognition.
- Mélis, L. (1985), «Les tours pronominaux du français», in Mélis, L. et al. (1985), 91-166.
- Mélis, L. (1990), *La voie pronominale. La systématique des tours pronominaux en français moderne*, Paris – Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Riegel, M. – Pellat, J.-Chr. – Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.
- Rivière, N. (1990), «Le participe passé est-il verbe ou adjectif?», *Travaux de Linguistique et de Littérature*, XXVIII, 131-169.
- Ruwet, N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Le Seuil.
- Willems, D. (1969), «Analyse des critères d'auxiliarité en français moderne», *Travaux de Linguistique*, 1, 87-96.

- Willems, D. (1985), «La construction impersonnelle», in Mélis, L. *et al.* (1985), 167-222.
- Wilmet, M. (1998²), *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, Paris, Hachette.
- Wilmet, M. (1999), *Le participe passé autrement. Protocole d'accord, exercices et corrigés*, Paris-Bruxelles, Duculot (coll. «entre guillemets»).
- Wilmet, M. (2000), «Du passif à la topicalisation ou pour changer de sujet», in Schøsler, L. (éd.), *Le passif. Actes du colloque international, Institut d'Études Romanes, Université de Copenhague, du 5 au 7 mars 1998*, Copenhague, Museum Tusulanum Press («Études Romanes», n° 45), 265-276.

